

Canada  
Fiscalité

## Personnes ressources

Leader nationale des  
taxes indirectes  
**Janice Roper**  
604-640-3353

Québec  
**Robert Demers**  
514-393-5156

Est du Canada  
**Mike Matthews**  
613-751-5310

Toronto  
**Danny Cisterna**  
416-601-6362

Ouest du Canada  
**Jason Riche**  
403-267-1702

Colombie-Britannique  
**Janice Roper**  
604-640-3353

## Liens connexes

*Taxes indirectes  
canadiennes –  
Archives*

**Services de fiscalité de  
Deloitte**

## Taxes indirectes canadiennes Annulation de la hausse de la TVH à Terre-Neuve-et-Labrador

Le 8 décembre 2015 (15-5)

Le 2 décembre 2015, Dwight Ball, premier ministre désigné, a annoncé, lors d'une conférence de presse à St. John's, que le nouveau gouvernement libéral tiendra la promesse faite durant la campagne d'annuler la hausse prévue de deux points de pourcentage de la taxe de vente harmonisée (TVH). Des directives écrites, annulant la hausse prévue, de 8 % à 10 %, de la composante provinciale de la TVH ont été transmises aux fonctionnaires du ministère des Finances de la province.

Même si cet engagement politique représente sans doute une bonne nouvelle pour les consommateurs, de nombreuses organisations des secteurs public et privé, qui ont investi temps et argent afin de se préparer à la hausse prévue de la taxe de vente en apportant des modifications à leurs systèmes afin de se conformer aux règles transitoires, voient peut-être cela d'un œil différent. En effet, ils doivent maintenant annuler tous les changements qu'ils ont apportés à leurs procédures et toute la planification faite en vue de la hausse du taux de TVH.

Notons également l'annulation de l'augmentation du crédit pour la TVH pour les salariés à faible revenu, une mesure promise par l'ancien gouvernement dans le budget provincial de 2015.

**Nous vous invitons à télécharger notre nouvelle  
application mobile Deloitte tax@hand**

**iOS**

**Android**

**BlackBerry**

Ce document est publié par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judiciaires d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir [www.deloitte.com/ca/apropos](http://www.deloitte.com/ca/apropos).

[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

#### **Fils de nouvelles RSS Deloitte**

Si vous ne voulez pas recevoir d'autres messages électroniques commerciaux de Deloitte à l'avenir, veuillez envoyer ce courriel à l'adresse [unsubscribe@deloitte.ca](mailto:unsubscribe@deloitte.ca).

Veuillez ajouter « @deloitte.ca » à votre liste d'expéditeurs autorisés afin d'assurer la livraison à votre boîte de réception et de visualiser les images.